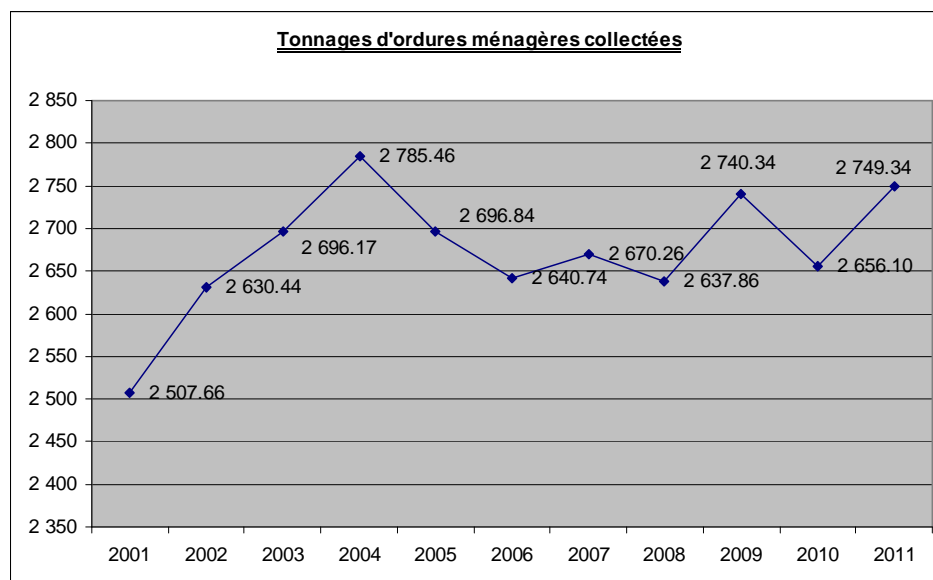


Bilan 2011 de la gestion des déchets à la Communauté de communes de Bricquebec en Cotentin.

Ordures ménagères :

La communauté de communes a réalisé en régie avec son personnel et matériel la collecte des ordures ménagères pour les 13 communes du territoire + la commune de St jacques de Néhou par convention. La communauté de communes a également accueilli sur le quai de transfert, les ordures ménagères provenant de la commune de Sottevast.

En 2011 ce sont 2749.34 tonnes qui ont été traitées ce qui équivaut à 236.81 kg/an et par habitant
Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année 2010 (2656.10 tonnes)



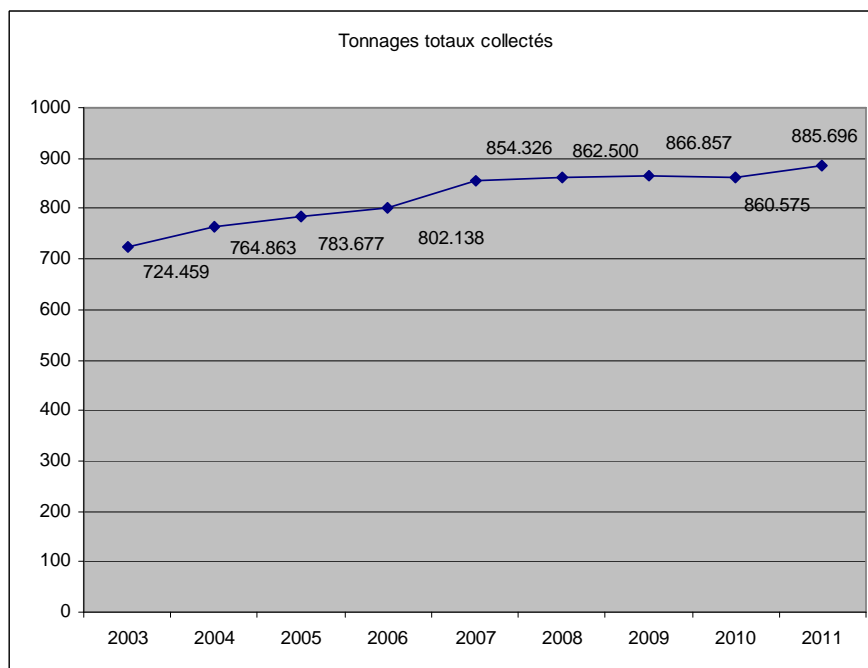
Cout global collecte et traitement des Ordures ménagères 584 690.30 €
Ce cout tient compte des investissements réalisés pour la mise aux normes du quai de transfert 40 000 € subvention déduite et l'achat d'un tracto pelle d'occasion en 2011 pour tasser les bennes à la déchèterie, au quai de transfert.

**Cout à la tonne de la collecte et du traitement des ordures ménagères
212.67 €**

Cout en baisse par rapport à 2010 ce malgré une augmentation des tonnages collectés et traités.

Collecte Sélective

Tonnages en évolution constante (en 2011 : 885.696 tonnes)



Total papier : 318.827 tonnes
 Total emballages : 105.040 tonnes
 Total Verre : 461.829 tonnes

Cout de la collecte sélective : 158 998.15 €

Valorisation des matériaux collectés (recettes) : 119 793.38 €

Cout net de la collecte sélective 39 204.77 €

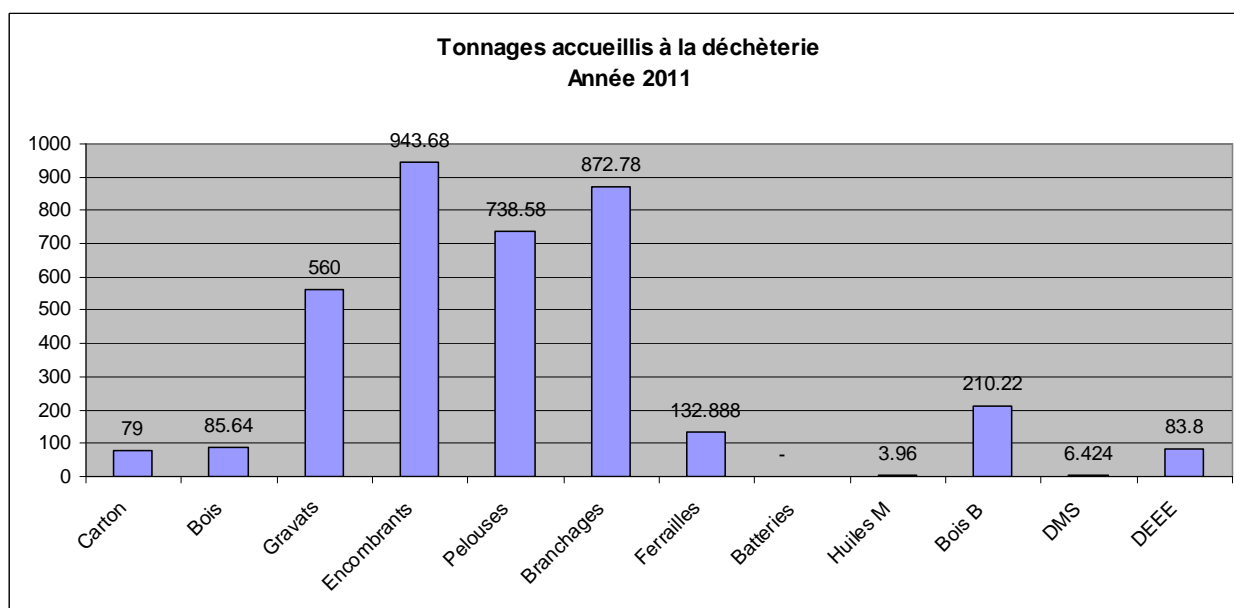
Cout à la tonne de la collecte sélective : 44.26 €

Déchèterie

En 2011 ce sont 3716.974 tonnes qui ont été accueillies sur le site de la déchèterie. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux années précédentes respectivement 3381 t en 2009 et 2975 tonnes en 2010

Cout net de la déchèterie (personnel+ contrats avec les prestataires + fonctionnement - recettes artisans) 220141.23 €

Cout à la tonne pour la déchèterie : 59.23 €



COUT GLOBAL SERVICE DECHETS MENAGERS

Cout net du service déchets ménagers après déduction des différentes participations (communes de St Jacques de Nehou et de Sottevast liées par convention avec la CC de Bricquebec jusqu'au 31.12.2011 + participation des gros producteurs de déchets) : 727 965.53 € financé à 71.14 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

DIVERS

En 2011 des actions de communication ont été menées, avec le recrutement d'un ambassadeur du tri (participation Semaine Européenne de Réduction des déchets, formation d'Eco délégués au collège de Bricquebec, ...)

En 2012, installation de collecteurs textiles dans les communes de Rauville la Bigot, Rocheville, Negreville, le Vrétot et à la Déchèterie de Bricquebec en partenariat avec l'association relais Enfant.